

LA CONSULTATION MEDICALE APRES UNE PRE-ECLAMPSIE :

Pourquoi ? Pour qui ? Quand ? Comment ? Pour trouver quoi ?

Olivier POURRAT

Faculté de Médecine de Poitiers
olivier.pourrat @chu-poitiers.fr

Une consultation médicale s'impose après toute pré-éclampsie, pour commenter et compléter les conclusions portées à la Maternité mais également pour aborder les divers aspects relevant de l'approche d'une spécialité de type médical, notamment par un interniste ou un néphrologue ou un cardiologue.

Cette consultation est indispensable pour affirmer qu'il n'y a pas d'affection sous-jacente, vasculo-rénale, thrombophilique ou autoimmune, informer la patiente sur ce qui s'est passé et parler de l'avenir, tant au niveau d'une éventuelle grossesse ultérieure qu'à long terme au niveau du risque cardio-vasculaire, rénal et métabolique. Cette consultation s'impose tout particulièrement après l'apparition très précoce de la pré-éclampsie, a fortiori si elle a été grave sur le plan de la mère ou de l'enfant et/ou s'il s'est déjà agi d'une récidive.

La consultation médicale après une pré-éclampsie est un exemple très démonstratif de l'aide que l'interniste peut apporter à l'obstétricien dans la prise en charge des pathologies médicales révélées au cours de la grossesse, et qui nécessitent un suivi médical spécialisé à long terme, correspondant au nécessaire dialogue obstétricien-interniste dans le cadre de l'activité médicale que les anglosaxons dénomment « *Obstetric Medicine* ».

Document proposé : La consultation médicale après une pré-éclampsie : pourquoi ? pour qui ? quand ? comment ? pour trouver quoi ? Pourrat O, Pierre F. Rev Méd Int 2010;31 :766-71.